

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 93 du 9 décembre 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 7

ARRÊTÉ

fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein du Service Interarmées des Munitions.

Du 30 novembre 2022

ARRÊTÉ fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein du Service Interarmées des Munitions.

Du 30 novembre 2022

NOR A R M E 2 2 0 2 2 9 2 A

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

À compter du 1^{er} septembre 2022 :

> [Arrêté du 25 janvier 2022 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein du service interarmées des munitions.](#)

Référence de publication :

Le ministre des armées,

Vu le décret N° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 32) ;
Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 41) ;
Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 pris pour l'application du décret N° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 36) ;
Vu la décision du 22 juillet 2022 portant désignation des autorités chargées de fixer les listes des emplois éligibles et d'attribuer la prime de commandement et de responsabilité militaire (PCRM) pour le cycle 2022-2023 (n.i. BO ; n.i. JO),

Arrête :

Art. 1^{er}. Pour les militaires servant au sein du Service Interarmées des Munitions, la liste prévue à l'article 2 de l'arrêté du 17 décembre 2021 organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire est fixée en annexes.

L'annexe I. désigne les postes effectivement occupés par des militaires éligibles, qui ouvrent droit à la prime de commandement et de responsabilité militaire au 1^{er} septembre 2022.

L'annexe II. liste les postes vacants ou occupés par un agent non-éligible au 1^{er} septembre 2022 susceptibles d'ouvrir droit à la prime de commandement et de responsabilité militaire dans l'éventualité où un poste désigné à l'annexe I vient à devenir vacant ou à être occupé par un agent non-éligible avant la fin de la période d'activité de référence.

Art. 2. Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1^{er} septembre 2022.

Art. 3. L'arrêté du 25 janvier 2022 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein du service interarmées des munitions est abrogé.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

Le colonel,

directeur adjoint du Service Interarmées des Munitions,

Étienne GOURDAIN.

ANNEXES

ANNEXE I.
POSTES OUVRANT DROIT À LA PCRM AU 1ER SEPTEMBRE 2022.

POSTES DE RESPONSABILITÉ MILITAIRE

I. Postes de responsabilité militaire de 1^{er} niveau

Identifiant du poste (CREDO ou SIRH)	Libellé ETR ou descriptif libre	Code CREDO de la formation d'emploi
0672000746	CADRE DE DIRECTION MUNITIONS PYROTECHNIE	0672009
0672001311	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5C/15	0672009
0672000821	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5C/15	0672009
0672000943	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5C/15	0672009

II. Postes de responsabilité militaire de 3^e niveau

Identifiant du poste (CREDO ou SIRH)	Libellé ETR ou descriptif libre REO	Code CREDO de la formation d'emploi
0672000621	EXPERT HAUT NIVEAU RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES 5B/14	0672009
0672001164	EXPERT HAUT NIVEAU PILOTAGE ET PERFORMANCE 5A/13	0672009
0672001235	CHEF DE PROJET DE SYSTEMES D'INFORMATION INTERMEDIAIRE 5A/13	0672009
0672001319	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5B/14	0672009
0672001324	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5A/13	0672009

0672001356	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5A/13	0672009
0672001367	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5B/14	0672009
0672001381	EXPERT DE HAUT NIVEAU INFANTERIE 5A	0672009
0672001500	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5B/14	0672009
062Y000941	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5B/14	062Y077
062X001613	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5B/14	062X39C
06TB001164	CHEF OU ADJT BUREAU MUNITIONS OPERATIONS INSTRUCTION 5A/13	06TB119
06TB001013	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5B/14	06TB119
06T8001260	CHEF OU ADJT BUREAU MUNITIONS OPERATIONS INSTRUCTION 5A/13	06T829B
06T8001091	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5B/14	06T829B

III. Postes de responsabilité militaire de 4^e niveau

Identifiant du poste (CREDO ou SIRH)	Libellé ETR ou descriptif libre REO	Code CREDO de la formation d'emploi
0672000624	CHANCELIER 4/12	0672009
0672000891	CADRE EXPERIMENTE PILOTAGE BUDGETAIRE HORS TITRE 2 (HT2) 13/5A	0672009
0672001199	PYROTECHNICIEN SUPERIEUR	0672009

0672001207	CHARGE DE COMMUNICATION CONFIRME 4/12	0672009
0672001249	RESPONSABLE FONCTIONNEL DE PROJETS OU DE SYSTEMES D'INFORMATION 4/12	0672009
0672001331	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5A/13	0672009
0672001332	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5A/13	0672009
0672001333	EXPERT EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 4/12	0672009
0672001390	TECHNICIEN ARMURIER MUNITIONNAIRE D'UN SITE NAVAL 3A	0672009
0672001422	PYROTECHNICIEN CONFIRME	0672009
0672001426	VALIDEUR ETUDES SECURITE PYROTECHNIQUE 4/12	0672009
0672001451	VALIDEUR ETUDES SECURITE PYRO 5A/13	0672009
0672001457	PYROTECHNICIEN SUPERIEUR	0672009
0672001459	PYROTECHNICIEN CONFIRME	0672009
0672001462	TECHNICIEN GESTION LOGISTIQUE DE BIENS CONFIRME	0672009
0672001469	EXPERT DE HAUT NIVEAU RESPONSABLE DU SOUTIEN EN SERVICE 5A/13	0672009
0672001471	EXPERT DE HAUT NIVEAU RESPONSABLE DU SOUTIEN EN SERVICE 5A/13	0672009
0672001474	EXPERT HAUT NIVEAU PREVENTION ET PROTECTION INCENDIE 5A/13	0672009

0672001476	PYROTECHNICIEN SUPERIEUR	0672009
0672001512	EXPERT EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 4/12	0672009
0672001514	VALIDEUR ETUDES SECURITE PYROTECHNIQUE 4/12	0672009
0672001517	SUPERVISEUR CYBERDEFENSE NFS	0672009
0672001521	EXPERT HAUT NIVEAU EN ORGANISATION 5A/13	0672009
0672001522	SPECIALISTE GESTION ADMINISTRATION PERSONNEL MILITAIRE CONFIRME	0672009
0672001526	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5A/13	0672009
0672001535	REDACTEUR PYROTECHNICIEN SUPERIEUR	0672009
0672001541	PYROTECHNICIEN NFS	0672009
0672001162	PYROTECHNICIEN NFS	0672009
0672001285	PYROTECHNICIEN CONFIRME	0672009
0672001472	PYROTECHNICIEN CONFIRME	0672009
0672000689	PYROTECHNICIEN CONFIRME	067215P
0672000690	PYROTECHNICIEN CONFIRME	067215Q
0672001336	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5A/13	06721AP
0672001337	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5A/13	067215Q

062Y000536	CHEF DE SECTION MUNITIONS 4/12	062Y075
062Y000942	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5A/13	062Y077
06TB000633	ASSISTANT GESTION ADMINISTRATION PERSONNEL MILITAIRE SUPERIEUR	06TB119
06TB000795	SPECIALISTE PILOTAGE ET PERFORMANCE CONFIRME	06TB119
06TB001067	VALIDEUR ETUDES SECURITE PYROTECHNIQUE 4/12	06TB119
06TB001082	CHEF DE SECTION MUNITIONS 4/12	06TB119
06TB001165	ADJOINT COMMANDANT D'UN GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06TB119
06TB001188	REDACTEUR PYROTECHNICIEN CONFIRME	06TB119
06TB001069	REDACTEUR PYROTECHNICIEN SUPERIEUR	06TB19M
06TB001167	CHEF DE SECTION MUNITIONS 4/12	06TB19M
06TB000720	CHEF DE SECTION MUNITIONS 4/12	06TB1AC
06TB000745	CHEF DE SERVICE GENERAL 3B/23	06TB1AC
06TB001135	ADJOINT COMMANDANT D'UN GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06TB1AC
06T8000620	TECHNICIEN EN CHANCELLERIE SUPERIEUR 3A/22	06T829B
06T8000687	CHEF DE SECTION MUNITIONS 4/12	06T829B
06T8001141	VALIDEUR ETUDES SECURITE PYROTECHNIQUE 4/12	06T829B

06T8001151	CHEF DE SECTION MUNITIONS 4/12	06T829B
06T8001261	ADJOINT COMMANDANT D'UN GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06T829B
06T8001311	ADJOINT COMMANDANT D'UN GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06T829B
06T8000852	CHEF DE SECTION MUNITIONS 4/12	06T82DW
06T8001224	CHEF DE SERVICE GENERAL 3B/23	06T82DW
06T8001322	ADJOINT COMMANDANT D'UN GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06T82DW
06T8000806	CHEF DE SERVICE GENERAL 3B/23	06T82DE
06T8001326	ADJOINT COMMANDANT D'UN GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06T82DE
062X001225	TECHNICIEN EN CHANCELLERIE CONFIRME 3B/23	062X184
062X001233	EXPERT EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 4/12	062X184
062X001591	CHEF DE SECTION MUNITIONS NFS	062X177
062X001336	CHEF DE SERVICE GENERAL 3B/23	062X3C5
062X001914	ADJOINT COMMANDANT D'UN GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	062X3CP
062X001915	CHEF DE SECTION MUNITIONS 4/12	062X3CP
062X002019	CHEF OU ADJT BUREAU MUNITIONS OPERATIONS INSTRUCTION 5A/13	062X3C5
062X000752	CHEF DE SECTION COMMANDEMENT 3B/23	062X176

062X001706	PYROTECHNICIEN NFS	062X176
062X001726	ADJOINT COMMANDANT D'UN GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	062X176
062X002009	CHEF DE SECTION MUNITIONS 4/12	062X176
062X001197	PYROTECHNICIEN CONFIRME	062X3E7

POSTES DE COMMANDEMENT

I. Postes de commandement de 1^{er} niveau

Identifiant du poste (CREDO ou SIRH)	Libellé ETR ou descriptif libre REO	Code CREDO de la formation d'emploi
0672000862	CADRE DE DIRECTION MUNITIONS PYROTECHNIE	0672009
06TB000954	DIRECTEUR ETABLISSEMENT PRINCIPAL DES MUNITIONS 5B/14	06TB119
06T8000622	DIRECTEUR ETABLISSEMENT PRINCIPAL DES MUNITIONS 5B/14	06T829B
062X001605	DIRECTEUR ETABLISSEMENT PRINCIPAL DES MUNITIONS 5C/15	062X184
062X001619	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5B/14	062X3C5

II. Postes de commandement de 3^e niveau

Identifiant du poste (CREDO ou SIRH)	Libellé ETR ou descriptif libre REO	Code CREDO de la formation d'emploi
06TB000588	COMMANDANT DE GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06TB119

06TB001017	EXPERT HAUT NIVEAU TECHNIQUE EN MUNITIONS ET PYROTECHNIE 5A/13	06TB19M
06TB000703	COMMANDANT DE GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06TB1AC
06T8000685	COMMANDANT DE GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06T829B
06T8001142	COMMANDANT DE GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06T829B
06T8000828	COMMANDANT DE GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06T82DW
06T8000805	COMMANDANT DE GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	06T82DE
062X001086	COMMANDANT DE GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	062X3CP
062X000803	COMMANDANT DE GROUPEMENT MUNITIONS 4/12	062X176

**ANNEXE II.
POSTES SUSCEPTIBLES D'OUVRIR DROIT À LA PCRM DURANT LA PÉRIODE D'ACTIVITÉ DE
RÉFÉRENCE.**

État néant.